

**Banque de Montréal**

---

**NOTICE  
ANNUELLE**

**Le 10 janvier 2000**

---

La présente Notice annuelle, datée du 10 janvier 2000, a été préparée conformément à l'instruction générale canadienne n° 47 émise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et à l'annexe IX du Règlement édicté dans le cadre de la Loi sur les valeurs mobilières du Québec en vue du dépôt auprès de différents organismes de réglementation au Canada.

Des exemplaires de la Notice annuelle, ainsi que du Rapport annuel de 1999 et de la Circulaire de sollicitation de procurations datée du 13 décembre 1999 de la Banque de Montréal, ces deux documents étant intégrés par renvoi en totalité ou en partie dans la Notice annuelle, peuvent être obtenus sur demande à l'adresse suivante :

Banque de Montréal  
Secrétariat général  
100 King Street West  
1 First Canadian Place, 21st Floor  
Toronto (Ontario)  
Canada M5X 1A1

**BANQUE DE MONTRÉAL**  
**NOTICE ANNUELLE**  
**INDEX**

	Page	
		Documents intégrés par renvoi <sup>1</sup> Circulaire de sollicitation de <u>procurations</u>
	<u>Notice annuelle</u>	<u>Rapport annuel</u>
<b>CONSTITUTION DE LA BANQUE</b>		
Dénomination sociale .....	1	
Lieu de constitution .....	1	
Filiales de la Banque .....		99
<b>DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE LA BANQUE</b>		
Activités et biens .....	1	44-57, 60, 83-84, 90
Prêts douteux, prêts rééchelonnés et autres prêts en souffrance .....		33, 38-39, 65-69
Revenu d'intérêts sur prêts et acceptations douteux .....		80
Prêts à l'étranger .....		39, 66-67
Réserve pour créances irrécouvrables .....		33, 38-39, 66-69, 82-83
Concurrence .....	1	
Environnement .....	1	
Nombre d'employés .....		60
<b>RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>		
Bilan consolidé .....		74
État consolidé des résultats .....		75
État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires .....		76
État consolidé des flux de trésorerie .....		77
Notes afférentes aux états financiers consolidés .....		78-97
Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard des renseignements financiers .....		98
Rapport des vérificateurs aux actionnaires .....		98
Dividendes au comptant .....		105
Lignes de conduite et restrictions en matière de dividendes .....		87
Données financières trimestrielles .....		71-72
Données relatives aux dix derniers exercices .....		59-60, 64-65, 70
<b>ANALYSE DE L'EXPLOITATION</b>		20-72
<b>MARCHÉ DES TITRES DE LA BANQUE</b>		105
<b>ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS</b>		
Membres du Conseil d'administration .....		5-9, 15
Membres de la haute direction .....	2-3	
Actions de la Banque détenues par les administrateurs et les membres de la haute direction .....	3	
<b>RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES</b>	3	

<sup>1</sup>Le Rapport annuel de 1999 de la Banque de Montréal, ainsi que la Circulaire de sollicitation de procurations datée du 13 décembre 1999, sont intégrés par renvoi en totalité ou en partie dans la présente Notice annuelle.

## BANQUE DE MONTRÉAL

### DÉNOMINATION SOCIALE ET CONSTITUTION DE LA BANQUE

#### Charte et siège social

La Banque de Montréal (la «Banque») a été fondée à Montréal en 1817; sa constitution remonte à 1821, année où le Parlement du Bas-Canada vota la loi lui conférant le statut de première banque à charte canadienne. Depuis 1871, elle revêt le statut de banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) (la «Loi») et figure à l'annexe I de la Loi. La Loi constitue la charte de la Banque et régit son exploitation.

Le siège social de la Banque est situé au 129, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1L6, et les bureaux de la haute direction au 100 King Street West, 1 First Canadian Place, Toronto (Ontario) M5X 1A1.

### ACTIVITÉS ET BIENS DE LA BANQUE

Au 31 octobre 1999, la Banque occupait le troisième rang des banques à charte canadiennes en fonction de l'actif total, et le quatrième rang en fonction de la capitalisation boursière; elle figure en outre parmi les vingt-cinq banques nord-américaines les plus grandes. La Banque offre, directement et par l'entremise de bureaux et de succursales, ainsi que de filiales spécialisées, au Canada et à l'étranger, une gamme étendue de services et produits financiers, dont les services de crédit. Au 31 octobre 1999, la Banque comptait 1 042 succursales bancaires au Canada et était présente sur les principaux marchés des capitaux et dans les principales zones commerciales dans 16 autres pays, y compris les États-Unis et le Mexique. Le groupe Harris (Harris Bankcorp, Inc. et Harris Bankmont, Inc.), propriété exclusive de la Banque, a son siège à Chicago. Cette filiale exerce son activité de façon indépendante aux États-Unis, se spécialisant dans les services bancaires aux PME, les services bancaires d'investissement et les opérations fiduciaires. La Banque détient 16 % des actions, avec droit de vote de 20 %, du Grupo Financiero Bancomer, société de portefeuille bancaire du Mexique. La Banque met également à la disposition de ses clients tout l'éventail des services de courtage en valeurs mobilières par le biais du groupe Nesbitt Burns, constitué notamment de La Corporation Nesbitt Burns Limitée, important courtier en valeurs mobilières canadien pleinement intégré dont la Banque détient la totalité des actions avec droit de vote, et de Nesbitt Burns Securities Inc., courtier en valeurs mobilières inscrit aux États-Unis appartenant en propriété exclusive à la Banque. Ces entités organisationnelles, entre autres, sont les composantes d'une stratégie que la Banque met en oeuvre afin d'édifier une entreprise nord-américaine capable de dispenser une vaste gamme de services financiers au Canada, aux États-Unis et au Mexique.

La Banque comprend trois entités d'exploitation. Le groupe Particuliers et entreprises assure la prestation de services financiers aux particuliers et aux entreprises au Canada et aux États-Unis par l'entremise de leurs réseaux de succursales et de guichets automatiques, des produits bancaires électroniques, dont les services mbanx<sup>MD</sup>, des services de cartes de crédit, des services bancaires électroniques aux grandes entreprises et des services bancaires par téléphone; il gère les alliances conclues avec le Grupo Financiero Bancomer dans lequel la Banque détient une participation. Le groupe Gestion privée assure la prestation de services de gestion du patrimoine aux particuliers, y compris les services de Nesbitt Burns et les services de gestion d'actif qui comprennent le service de courtage à escompte Ligne d'action<sup>MD</sup>, les Fonds M<sup>MD</sup>, les services de gestion de placements Jones Heward, et Harris Private Bank. Le groupe Services d'investissement assure la gestion personnalisée des comptes des grandes entreprises et des institutions, et est responsable de la gestion du risque, de la distribution des produits de trésorerie, des services aux grandes entreprises et des services bancaires d'investissement au Canada et aux États-Unis. Enfin, le groupe Soutien procure des services de gestion du risque, des services de technologie et d'autres services généraux aux entités d'exploitation.

### QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

#### Concurrence

Le système bancaire canadien est dominé par six grandes banques canadiennes, toutes dotées d'un vaste réseau de succursales au Canada. Ces grandes banques font face à la concurrence d'autres banques canadiennes de moindre envergure, de filiales canadiennes de banques étrangères et d'autres entreprises comme les sociétés de fiducie et de prêt, les sociétés d'assurance et les caisses d'épargne et de crédit, dont les caisses populaires, qui offrent des services bancaires de base et d'autres services financiers. La Banque exerce ses activités sur des marchés où la concurrence est très vive, particulièrement sur les plans de la tarification, de la nature et de l'ampleur des services offerts.

#### Conformité

L'application de la Loi est du ressort du Surintendant des institutions financières du Canada (le «Surintendant»), qui relève du ministre des Finances. Le Surintendant définit les normes de présentation de l'information financière de la Banque. Ses fonctions l'amènent également à mener une enquête annuelle sur l'observation de la Loi au sein de chaque banque et ainsi s'assurer de la solidité financière de chacune d'entre elles; il réunit les résultats de son enquête dans un rapport destiné au ministre des Finances. Les succursales, agences et filiales de la Banque à l'étranger sont tenues de se conformer à la Loi, mais également à la législation du pays où elles exercent leurs activités.

#### Législation

Les activités de la Banque au Canada sont régies par la *Loi sur les banques*, qui est l'une des quatre lois fédérales encadrant le secteur canadien des services financiers. Les trois autres concernent les sociétés de fiducie et de prêt, les sociétés d'assurance et les associations coopératives de crédit.

Les sociétés de fiducie et les sociétés d'assurance sont autorisées, à certaines conditions, à consentir des prêts aux entreprises. Les banques à charte ne peuvent offrir des services d'assurance que par l'entremise de leurs filiales, et non de leurs succursales; en revanche, elles ont le droit de les proposer dans le cadre de leurs opérations sur cartes de crédit, mais non d'en faire la promotion auprès de titulaires de cartes ciblées. Elles sont autorisées, en tant que mandataires, à offrir des services fiduciaires dans leur réseau de succursales. Le crédit-bail automobile reste interdit à toutes les institutions financières constituées en vertu des lois fédérales.

En vertu de la Loi, aucune personne ni groupe de personnes liées n'est autorisé à détenir plus de 10 % d'une catégorie d'actions donnée; de plus, aucune administration publique, tant du Canada que d'un pays étranger, ne peut devenir actionnaire de la Banque.

#### Environnement

La Banque s'est dotée d'une directive établissant son engagement tant envers la protection de l'environnement qu'envers le principe de développement durable. Cette directive s'applique aux opérations internes de la Banque ainsi qu'à ses relations avec ses employés, ses clients, les administrations publiques, ses partenaires externes et les collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités. La Banque déploie des efforts raisonnables pour s'assurer de ne consentir des prêts qu'à des entreprises ayant mis en oeuvre des programmes de gestion responsable de l'environnement et respectant les lois et règlements relatifs à l'environnement. La direction a la responsabilité de voir à ce que les transactions effectuées avec les fournisseurs externes, le développement des produits et des services et le milieu de travail des employés soient conformes à la directive de la Banque.

**BANQUE DE MONTRÉAL**

**MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION**

Voici, au 31 octobre 1999, la liste des dirigeants de la Banque, de leurs principales fonctions et des municipalités où ils ont élu domicile.

<u>Nom</u>	<u>Fonction principale</u>	<u>Lieu de résidence</u>
<u>Membres du Conseil de gestion</u>		
F. Anthony Comper	Président du conseil et chef de la direction	Toronto, Ontario
Margaret J. Barrett	Vice-présidente à la direction et présidente, Société hypothécaire Banque de Montréal Groupe Particuliers et entreprises	Toronto, Ontario
George D. Bothwell	Vice-président à la direction, Marketing et communications	Toronto, Ontario
Yvan J.P. Bourdeau	Président et chef de l'exploitation, Nesbitt Burns, Groupe Services d'investissement	Toronto, Ontario
Ronald H. Call	Premier vice-président, Planification	Oakville, Ontario
Jeffrey S. Chisholm	Vice-président du conseil, Groupe Particuliers et entreprises	King City, Ontario
Ellen M. Costello	Vice-présidente à la direction, Groupe Services d'investissement	New York, New York
Lloyd F. Darlington	Chef de la technologie et directeur général, Emfisys	Mississauga, Ontario
Gary S. Dibb	Vice-président du conseil, Services généraux et planification organisationnelle	Toronto, Ontario
Keith O. Dorricott	Vice-président du conseil, Bureau de gestion stratégique	Islington, Ontario
William A. Downe	Vice-président du conseil, Groupe Gestion privée, Président du Conseil délégué, Nesbitt Burns	Winnetka, Illinois
Barry K. Gilmour	Vice-président à la direction, Systèmes, Emfisys	Thornhill, Ontario
Maurice A.D. Hudon	Vice-président à la direction, Direction de l'Ontario, Groupe Particuliers et entreprises	Etobicoke, Ontario
Terry A. Jackson	Vice-président à la direction, Ventes et marketing, Groupe Particuliers et entreprises	Oakville, Ontario
Marnie J. Kinsley	Vice-présidente à la direction et chef de l'exploitation, <u>m</u> banx Direct Groupe Particuliers et entreprises	Toronto, Ontario
Louis F. Lanwermeyer	Vice-président à la direction, Marketing et mise au point de produits, Harris Bank	Lake Forest, Illinois
Kathryn M. Lisson	Vice-présidente à la direction, Technologie de l'information, Planification et stratégie, Emfisys	Toronto, Ontario
Edward W. Lyman	Vice-président du conseil, Harris Bank	Winnetka, Illinois
Neil R. Macmillan	Vice-président à la direction, Gestion de portefeuille d'actif, Groupe Services d'investissement	Oakville, Ontario
Michel G. Maila	Vice-président à la direction, Gestion des risques	Toronto, Ontario
Alan G. McNally	Président du conseil et chef de la direction, Harris Bank	Winnetka, Illinois
L. Jacques Ménard	Président, Groupe de sociétés de la Banque de Montréal, Québec, Directeur général Nesbitt Burns, Québec, Président du Conseil délégué, Groupe Services d'investissement	Outremont, Québec
Thomas V. Milroy	Chef, Investissements et services aux grandes entreprises, Nesbitt Burns Groupe Services d'investissement	Toronto, Ontario
Timothy J. O'Neill	Vice-président à la direction et économiste en chef	Toronto, Ontario
R. Jeffrey Orr	Vice-président du conseil, Groupe Services d'investissement, Président du conseil et chef de la direction, Nesbitt Burns	Toronto, Ontario
Gilles G. Ouellette	Président et chef de l'exploitation, Groupe Gestion privée, Président du Conseil délégué Nesbitt Burns	Toronto, Ontario
Rose M. Patten	Vice-présidente à la direction, Bureau de gestion stratégique	Toronto, Ontario

Robert W. Pearce	Vice-président à la direction, Services bancaires électroniques de l'Amérique du Nord Groupe Particuliers et entreprises	Oakville, Ontario
Ronald G. Rogers	Vice-président du conseil, Groupe Particuliers et entreprises	Mississauga, Ontario
Deanna Rosenswig	Vice-présidente à la direction, Services financiers électroniques aux entreprises Groupe Particuliers et entreprises	Toronto, Ontario
Colin D. Smith	Vice-président à la direction et chef du crédit, Groupe Particuliers et entreprises	Burlington, Ontario
Harriet H. Stairs	Vice-présidente à la direction, Ressources humaines	Toronto, Ontario
Brian J. Steck	Vice-président du conseil	Stouffville, Ontario
Eric C. Tripp	Chef, Opérations sur actions pour les institutions, Nesbitt Burns Groupe Services d'investissement	Toronto, Ontario
Robert B. Wells	Vice-président à la direction, chef des finances et trésorier	Toronto, Ontario

#### **Autres membres**

Dereck M. Jones	Premier vice-président et conseiller général	Thornhill, Ontario
Penelope F. Somerville	Première vice-présidente et contrôleur	Etobicoke, Ontario
Johanne M. Totta	Première vice-présidente et vérificatrice en chef	Dollard-des-Ormeaux, Québec
Christopher B. Begy	Vice-président et comptable en chef	Whitby, Ontario
Velma J. Jones	Vice-présidente et secrétaire	Toronto, Ontario

Les membres de la haute direction mentionnés ci-dessus ont occupé leur poste actuel ou assumé d'autres fonctions d'un niveau supérieur à la Banque au cours des cinq derniers exercices, à l'exception de M<sup>me</sup> Kathryn M. Lisson qui, avant 1997, était associée chez Price Waterhouse; de M. Gary S. Dibb qui, avant 1997, était président de Meridian Consulting Ltd, et de M<sup>me</sup> Margaret J. Barrett qui, avant 1999, était présidente, Retailer Financial Services Venture Group, GE Capital Services.

#### **ACTIONS DE LA BANQUE DÉTENUES PAR LES ADMINISTRATEURS ET LES MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION**

Les membres du Conseil d'administration et les membres de la haute direction de la Banque détiennent en tant que groupe, à titre de propriétaires véritables, directement ou indirectement, moins de 1 % des actions avec droit de vote de la Banque, ou exercent le contrôle ou ont la haute main sur moins de 1 % de ces actions.

#### **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

La Banque fournira les documents ci-dessous à toute personne qui en fera la demande au Secrétariat général, Banque de Montréal, 100 King Street West, 1 First Canadian Place, 21st Floor, Toronto (Ontario) M5X 1A1 :

- a) après dépôt d'un prospectus simplifié ou d'un prospectus simplifié provisoire aux fins du placement de titres de la Banque :
  - i) un exemplaire de la Notice annuelle de la Banque et de tout autre document, ou les pages pertinentes de tout document intégré par renvoi dans la Notice annuelle;
  - ii) un exemplaire des états financiers consolidés comparatifs de la Banque à l'égard du dernier exercice terminé, accompagné du rapport des vérificateurs aux actionnaires, et un exemplaire de tous les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque, dont les rapports trimestriels destinés aux actionnaires, visant la période écoulée après le dernier exercice terminé;
  - iii) un exemplaire de la Circulaire de sollicitation de procurations de la Banque à l'égard de la dernière assemblée annuelle des actionnaires au cours de laquelle des administrateurs ont été élus;
  - iv) un exemplaire de tout document intégré par renvoi dans le prospectus simplifié ou dans le prospectus simplifié provisoire, autre que les documents mentionnés en i), ii) et iii) ci-dessus;
- b) ou, à n'importe quel autre moment, un exemplaire de tout document mentionné en a) i), ii) et iii) ci-dessus, moyennant paiement de frais raisonnables si le demandeur n'est pas porteur de titres de la Banque.

La Circulaire de sollicitation de procurations, produite par la Banque le 13 décembre 1999 à l'égard de l'assemblée annuelle des actionnaires prévue le 29 février 2000, contient d'autres renseignements, notamment sur la rémunération et les dettes des administrateurs et des membres de la haute direction de la Banque et sur les principaux porteurs des titres de la Banque.

Les renseignements financiers à l'égard de l'exercice terminé le 31 octobre 1999 figurent dans les états financiers consolidés de la Banque.